

## MAIRIE DE SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON

# Procès-Verbal de la réunion du conseil municipal du 20 septembre 2024

**Nombres de conseillers : 11**

**Présents : 6**

**Absents : 5**

Le 20 septembre deux mille vingt-quatre (20/10/2024) à 19 h 20

Le conseil municipal de la commune de SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle LAVILLE, Maire.

**Présents** : Mr ARTO Jean, DEL GRANDE Stéphane

Mmes LAVILLE Marie-Noëlle — PALIX Fabienne — GUILHON Sylvie — SAIMMAIME Isabelle

**Absent(s) excusé(s)** : FRANCOIS Johanna - PASERO Fabien – JAMMES Patrick- JEANTET-LONG Sophie.

**Absent(s)** : GUILHON Jérémie.

**Pouvoirs** : PASERO Fabien a donné pouvoir à DEL GRANDE Stéphane, JEANTET-LONG Sophie a donné pouvoir à GUILHON Sylvie.

**Convocation expédiée le 12 septembre 2024**

**Secrétaire de séance** : PALIX Fabienne

### Points abordés

- **Approbation du PV du 20 juin 2024**
- **Report du vote de la convention d'occupation temporaire avec la société Ardèche Rhône Coiron Energie Renouvelable car besoin de plus d'informations sur l'installation des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école.**
- **Temps d'information globale :**
  - Discussion sur la disponibilité des élus et recherche d'une solution pour qu'un maximum soit présent aux réunions.
  - Point sur l'installation des bornes de tri prévue en fin d'année, convention le mois prochain
  - Bilan sur l'occupation temporaire de l'espace public, le dimanche, par un exploitant d'un camion de pizzas à emporter : il a eu plusieurs absences mais il travaille bien.
  - Rentrée scolaire : 38 enfants, le nombre est équilibré entre les deux classes. Financement de la garderie par la commune à 52 %, peu de parents ont interpellé pour la hausse du tarif. A noter la mise en place des règles de vie pour cadrer les temps scolaires. Le directeur de l'académie doit visiter l'école lundi après-midi. Il y a 2 AESH pour accompagner des élèves en situation de handicap.
  - Eclairage public, changement à La Bastide avec un éclairage qui diminue d'intensité en soirée.
  - Entente sur l'emplacement des bouteilles de gaz de l'épicerie sur le parking.
  - Le financement de la salle communale sera divulgué aux habitants dans la mini-gazette qui sortira fin octobre.

Fin de réunion à 19 h 40

La maire  
Marie-Noëlle LAVILLE



Le secrétaire  
Fabienne PALIX

